

Prévention

Lettre d'engagement des animateurs auprès de jeunes

Soyez remercié en premier lieu pour votre engagement et votre disponibilité à servir la vie et la mission de l'Église auprès des jeunes.

L'église diocésaine d'Évry-Corbeil-Essonnes souhaite tout mettre en œuvre pour la protection des mineurs dans le cadre de sa mission et travailler à éradiquer les abus sous toutes leurs formes. Pour cela, il nous semble important d'œuvrer ensemble pour adopter une attitude de vigilance et transparence dans notre service et rassurer ainsi tous ceux qui font appel à nous.

- participer à la mise en œuvre du projet pédagogique de la catéchèse des enfants, de l'aumônerie, encadrer et animer les activités, enfin d'accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets et veiller ainsi à la justesse d'une relation éducative.
- transmettre une copie de ma pièce d'identité et un extrait de casier judiciaire B3 à vérifier datant de moins datant de moins de trois mois et vierge de condamnation pour les infractions de la liste de l'article 227-7 du Code de l'action sociale et des familles. (l'extrait de casier judiciaire, une fois lu, n'est pas conservé.)
- respecter les règles exposées dans ce livret "lutter contre les abus" du diocèse d'Évry-Corbeil-Essonnes et à veiller au respect de ses règles par toute personne engagée à mes côtés.
- prévenir mon responsable......du manquement volontaire ou involontaire à ses règles ou de toutes difficultés rencontrées pour les mettre en œuvre et à le noter par écrit.
- signaler immédiatement à la cellule d'écoute des victimes du diocèse ou au vicaire général ou à l'évêque, toute situation de risque d'abus dont je serais le témoin ou dont j'aurais eu connaissance.
- participer à une réunion organisée dans le cadre de la démarche de prévention et de sensibilisation contre la pedocriminalité, menée par l'Église.

Date et signature :

Fait en 2 exemplaires : 1 pour le signataire / 1 pour le responsable